

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE :19/09/00
N° DE DEPOT :15308
R.C.S. LYON :395 008 246
N° DE GESTION:94 B 01534

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

AGS SOFT

26 Rue Benoît Bennier
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

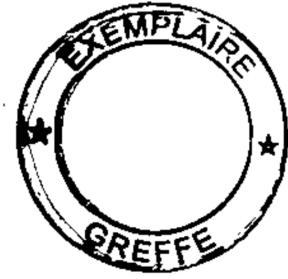
Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

FUSION/ABSORPTION/SCISSION

Rapport sur apports en nature



AGS SOFT

Société anonyme au capital de 1.255.250 francs
Siège social : 26 rue Benoît Bennier
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

RCS de LYON N° 395 008 246

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LES APPORTS EFFECTUES**

par la société
ACTUALIS HOLDING (SARL)

à la société
AGS SOFT (SA)

Etabli dans le cadre des articles 377 et 193 de la loi du 24 juillet 1966



AGS SOFT

Société anonyme au capital de 1.255.250 francs
Siège social : 26 rue Benoît Bennier
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

RCS de LYON N° 395 008 246

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS EFFECTUES

par la société
ACTUALIS HOLDING (SARL)

à la société
AGS SOFT (SA)

Etabli dans le cadre des articles 377 et 193 de la loi du 24 juillet 1966

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée aux termes d'une ordonnance rendue le 12 juillet 2000 par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON, sur la requête de Monsieur Christian DONZEL agissant au nom pour le compte et en sa qualité de directeur général de la société AGS SOFT (SA) et Monsieur Christian DONZEL agissant au nom, pour le compte et en sa qualité de co-gérant de la société ACTUALIS HOLDING (SARL), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport que j'ai établi :

- sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par la société ACTUALIS HOLDING dans le cadre de la fusion avec votre société,
- conformément aux articles 377 et 193 de la loi du 24 juillet 1966.

Ce rapport comprend les parties suivantes :

1. Exposé sur l'opération projetée
2. Description et évaluation des apports
3. Vérifications effectuées
4. Conclusion

1. EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

- Sociétés concernées :

Les sociétés concernées par l'opération présentent les caractéristiques suivantes :

	Société absorbante	Société absorbée
Dénomination sociale	AGS SOFT	ACTUALIS HOLDING
Forme juridique	Société anonyme	Société à responsabilité limitée
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de	LYON	LYON
Sous le numéro	395 008 246	408 544 864
Siège social	26 rue Benoît Bennier 69260 CHARBONNIERES LES BAINS	26 rue Benoît Bennier 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
Montant du capital social	1.255.250 francs	60 000 francs
Nombre de titres	5021	600
Libérées	Entièrement	Entièrement
Valeur nominale	250F	100 F
Objet social de la société	Réalisation de logiciels, conseil et formation en informatique.	Négoce de matériel informatique et de logiciels, développement spécifique, conseil et formation, prise de participation dans toutes les sociétés commerciales.



- Lien juridique entre les sociétés intéressées :

Dans un premier temps, la société AGS SOLUTIONS (SARL) sera absorbée par la société ACTUALIS HOLDING. Lors de cette opération, AGS SOLUTIONS apportera les titres AGS SOFT, représentant 72,33% du capital de cette société.

De facto, ACTUALIS HOLDING détiendra 72,39% du capital de AGS SOFT.

M. DONZEL est directeur général de la société AGS SOFT et co-gérant de la société ACTUALIS HOLDING.

- But de l'opération :

Cette opération s'inscrit dans un programme de réorganisation et de rationalisation des structures du groupe AGS, la société AGS SOFT se voyant conférer la position de holding.

Cette restructuration vise à préparer l'entrée de nouveaux partenaires financiers dans le groupe.

A cet effet, la société AGS SOLUTIONS doit apporter sa branche d'activité de commercialisation de matériels informatiques et logiciels à la société TIXINFO. La société AGS SOLUTIONS recevra en échange des titres de la société TIXINFO.

La société AGS SOLUTIONS, détenue à 100% par la société ACTUALIS HOLDING sera absorbée par fusion simplifiée.

La société ACTUALIS HOLDING sera ensuite absorbée par la société AGS SOFT.

Dans sa globalité, cette opération aboutira à une simplification du groupe avec une seule société holding, AGS SOFT, laquelle détiendra in fine une participation dans les sociétés AGS NET, TIXINFO, AGS DEVELOPPEMENT et AGS SOLUTIONS (SA).

- Bases de la fusion :

Pour établir les conditions de la fusion et évaluer les apports, il a été décidé de retenir la base des comptes annuels des sociétés au 31 décembre 1999 approuvés en assemblée générale.

Cependant, la société AGS SOFT recevra les actifs et passifs de la société AGS SOLUTIONS compte tenu du projet de fusion entre les sociétés ACTUALIS HOLDING et AGS SOLUTIONS, la consistance des actifs et passifs de la société ACTUALIS HOLDING ayant été modifiée en conséquence.

Conformément aux dispositions légales, chacune des sociétés a procédé à l'élaboration d'une situation comptable intermédiaire.

• Propriété, jouissance et conditions :

La société AGS SOFT sera propriétaire et entrera en possession effective des biens et droits apportés par la société ACTUALIS HOLDING à compter du jour où le présent contrat sera définitif.

A compter de ce jour, la société ACTUALIS HOLDING ne devra procéder à aucune distribution directe ou indirecte à ses associés ni à la gérance. Elle ne pourra céder aucun élément de son actif immobilisé sans l'accord préalable de la société AGS SOFT, ni prendre aucun engagement autre que ceux découlant de l'apport partiel d'actif réalisé au profit de la société AGS SOFT.

De convention expresse, il est stipulé que les résultats de toutes les opérations effectuées par la société ACTUALIS HOLDING depuis le 1er janvier 2000 jusqu'au jour de la fusion sont réputées être faites pour le compte de la société AGS SOFT.

La désignation des actifs apportés à AGS SOFT et des passifs pris en charge est établie comme étant ceux désignés existant au 31 décembre 1999.

L'opération de fusion est placée sous le régime fiscal prévu à l'article 210 A du code général des impôts.

L'accord envisagé est en outre soumis aux conditions suivantes :

- Conditions de réalisation :

- en ce qui concerne la société ACTUALIS HOLDING, approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés du projet de fusion par voie d'absorption et décision de dissolution anticipée.
- en ce qui concerne la société AGS SOFT, approbation par l'assemblée générale extraordinaire du présent projet ainsi que de l'augmentation de capital en résultant.

- Conditions suspensives :

- la fusion entre les sociétés ACTUALIS HOLDING et AGS SOFT est subordonnée à la réalisation préalable de la fusion entre les sociétés AGS SOLUTIONS et ACTUALIS HOLDING.

2. DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Au terme du projet de fusion signé par les organes de direction des deux sociétés, l'actif apporté et le passif pris en charge s'établissent ainsi :

• Actif apporté par la société ACTUALIS HOLDING (montant en francs)

- Immobilisations incorporelles	151.923,77
- Immobilisations corporelles	26.307,23
- Immobilisations financières	16.928.727,80
- Créances clients	1.105.553,12
- Autres créances	143.536,47
- Disponibilités	656,26
- Comptes de régularisation	7.097,00
- Actif supplémentaire (1)	95.036.833,25

TOTAL ACTIF 113.400.634,90

(1) Il convient d'ajouter un actif supplémentaire de 95.036.833,25 F compte tenu du projet de fusion préalable des sociétés ACTUALIS HOLDING et AGS SOLUTIONS et de l'apport partiel d'actif réalisé par AGS SOLUTIONS au profit de TIXINFO (apport auquel il est substitué les titres TIXINFO, AGS SOFT et AGS SOLUTIONS (SA) pour 89.551.610,00 F, créances pour 5.398.135,94 F, disponibilités pour 87.087,41 F).

• Passif transmis par la société ACTUALIS HOLDING (montant en francs)

- Emprunts auprès d'établissements de crédit	800.283,65
- Emprunts et dettes financières diverses	666.720,76
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165.711,85
- Dettes fiscales	203.558,00
- Dettes sociales	779.046,00
- Dettes sur immobilisations	65.464,51
- Passif supplémentaire (2)	2.175.660,00

TOTAL PASSIF 4.856.444,77

(2) Il convient d'ajouter, compte tenu du projet de fusion préalable des sociétés ACTUALIS HOLDING et AGS SOLUTIONS un passif supplémentaire de 2.175.660 F composé d'une provision pour impôts de 50.000F, d'emprunts et dettes pour 1.400.000 F, d'emprunts et dettes financières divers pour 230.100 F, d'une provision pour charges correspondant au résultat intercalaire déficitaire de la société AGS SOLUTIONS (SARL) (absorbée par ACTUALIS HOLDING) au titre de l'activité de la branche apportée par TIXINFO pour 495.560,00 F.

• Actif net apporté par la société AGS SOLUTIONS (montant en francs)

Actif apporté	113.400.634,90
Passif transmis	4.856.444,77

Actif net apporté	108.544.190,13 F
-------------------	------------------

• Méthode d'évaluation retenue pour l'apport effectué par la société AGS SOLUTIONS (SARL)

Il a été convenu d'effectuer les apports d'ACTUALIS HOLDING à AGS SOFT dans le cadre de la présente opération à leur valeur réelle, qui ressort de la valorisation conventionnelle du groupe AGS et des sociétés qui le composent fixée aux termes d'un accord avec des partenaires financiers devant entrer au capital d'AGS SOFT.

La société ACTUALIS HOLDING doit préalablement absorber la société AGS SOLUTIONS, de sorte que la société ACTUALIS HOLDING apportera à la société AGS SOFT, en substitution des 60.000 parts sociales de la société AGS SOLUTIONS, dont elle est aujourd'hui propriétaire, les actifs et les passifs de cette dernière, à la valeur qui résulte du projet de contrat de fusion entre elles.

L'actif net qui sera apporté par AGS SOLUTIONS à ACTUALIS HOLDING, compte tenu de la valeur réelle de la branche d'activité qui sera apportée à la société TIXINFO et des titres AGS SOFT détenus par AGS SOLUTIONS, s'élèvera à 92.861.173,25 F.

Ces apports comprennent :

- la réévaluation du fonds de commerce de la société AGS SOLUTIONS (SARL) lors de l'apport de sa branche d'activité commerciale à la société TIXINFO : montant réévalué de 52.883.960 F.
- la réévaluation des titres AGS SOFT apportés par la société AGS SOLUTIONS (SARL) à la société ACTUALIS HOLDING dans le cadre de la fusion simplifiée : montant réévalué de 36.000.682 F.

La méthode retenue pour l'évaluation de ces apports est décrite dans les rapports ad hoc.

Conformément à l'accord passé avec les partenaires financiers, les participations d'ACTUALIS HOLDING dans les sociétés AGS NET (49,9%) et AGS DEVELOPPEMENT (100%) sont évaluées respectivement à 400.000 F et 15.750.000 F.

Titres AGS DEVELOPPEMENT (100%)

- valeur nette comptable : 249.000 F
- valeur économique : 15.750.000 F
- réévaluation : 15.501.000 F

Ce montant a été déterminé par application d'un coefficient 3 à l'estimation du chiffre d'affaires en 2000.

Ce ratio a été établi par analogie avec d'autres sociétés du secteur cotées en bourse.

La méthode consiste à comparer la capitalisation boursière de l'entreprise à son chiffre d'affaires.

Cette méthode est habituellement préconisée dans les sociétés du secteur de haute technologie où l'on note parfois des coefficients supérieurs à 8.

Le coefficient retenu de 3 prend en compte un facteur de risque propre à ce secteur à la date de l'opération et à l'activité même de la société en phase de développement.

La méthode globale retenue pour l'évaluation des actifs a reçu l'approbation des actionnaires actuels du groupe AGS et des partenaires financiers appelés à entrer dans le capital du groupe. Un accord a été scellé entre les parties sur cette base.

Titres AGS NET (49,9%)

- valeur nette comptable : 130.920 F
- valeur économique totale : 800.000 F
- quote part (49,9%) 400.000 F (arrondi)
- réévaluation : 269.071 F

La même méthode a été retenue, mais le coefficient a été estimé à 0,8 seulement. En effet, les produits vendus par cette structure sont vieillissants et ne présentent pas de valeur ajoutée importante.

Les autres éléments d'actif et le passif d'ACTUALIS HOLDING sont retenus pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 1999, correspondant à leur valeur réelle.

L'actif net apporté par ACTUALIS HOLDING à AGS SOFT s'élève donc à 108.544.190,13 F.

3. VERIFICATIONS EFFECTUEES

Dans le cadre de ma mission et en exécution de celle-ci, j'ai procédé à un certain nombre de vérifications.

A cet effet, les dirigeants et responsables concernés par l'opération m'ont communiqué divers documents et informations dans le but d'acquérir une compréhension du contexte économique et juridique. En outre, je me suis entretenu des modalités de l'opération envisagée avec les différents intervenants techniques internes et externes à l'entreprise.

Sur la base de ces documents et entretiens, j'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie des Commissaires aux Comptes pour,

- vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge,
- contrôler la valeur attribuée aux apports, et vérifier que l'évaluation des éléments constitutifs de l'apport repose sur des analyses et méthodes appropriées au contexte de la fusion,
- m'assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation de l'apport net envisagé.

4. CONCLUSION

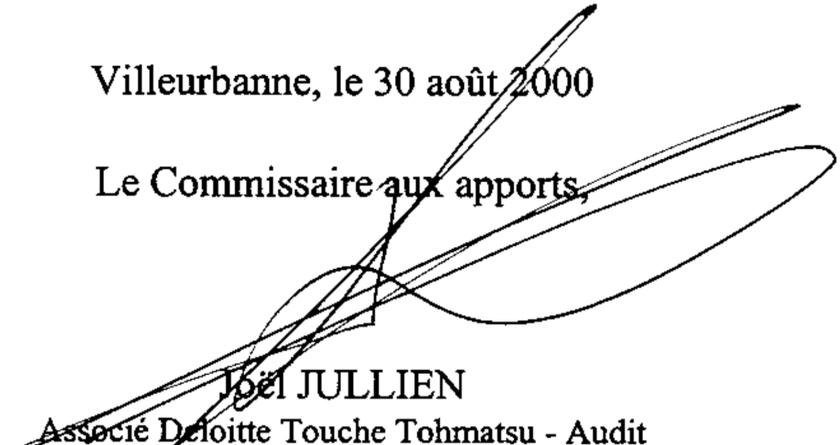
La méthode de valorisation retenue me paraît adaptée au contexte économique et structurel décrit dans le contrat d'apport et qui caractérise l'intention et les motifs des parties.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus et dont le total s'élève à 108.544.190,13 francs.

Le montant de l'actif net apporté par la Société ACTUALIS HOLDING est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société AGS SOFT, augmentée de la prime de fusion.

Villeurbanne, le 30 août 2000

Le Commissaire aux apports,


Joël JULLIEN

Associé Deloitte Touche Tohmatsu - Audit